DEPARTEMENT DU **BAS-RHIN**

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2011/584 -Fonctionnement du Réseau 67 - 1141

> Application de tarifs préférentiels à l'occasion de la journée du transport public, du Rallye de France - Alsace et des "67 heures du 67"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'application du tarif événementiel sur le Réseau 67 à l'occasion de la journée du transport public le 21 septembre 2011
- approuve l'application du tarif événementiel pour la desserte par des cars du Réseau 67 du site des épreuves du Rallye de France - Alsace, qui se déroulera du 31 septembre au 2 octobre 2011, ainsi que de la gratuité de la navette mise en place sur la spéciale du "Vignoble de Cleebourg"
- approuve l'application de la gratuité du Réseau 67 pour la journée du 15 octobre 2011 à l'occasion de la manifestation du Conseil Général "Les 67 heures du 67".

Pour extrait conforme: Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110905-60246-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 16/09/11